

# Etendre le RAMED aux migrants irréguliers et aux MRE démunis, le vœu pieux de Louardi

*Si ce n'est pas prendre des vessies pour des lanternes !*

**E**l Houssaine Louardi compte élargir le RAMED aux migrants irréguliers et aux MRE démunis, qui ne bénéficient pas de la couverture médicale dans leurs pays de résidence. Une commission mixte regroupant les ministères de la Santé, de l'Economie et des Finances et celui chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration est en train d'examiner ce projet afin de garantir un accès équitable de cette population à une couverture médicale, a indiqué le ministre de la Santé, mardi dernier devant la Chambres des conseillers.

Ce dernier reprend à son compte une promesse déjà faite par le chef du gouvernement et qui tarde encore à pointer

le bout de son nez. Certes la décision est louable, mais il s'agit d'un simple vœu pieux dont la concrétisation est un vrai casse-tête. En effet, depuis plus d'une année, le département de la santé s'active à mettre en place une convention de partenariat avec les ministères des Finances et des MRE pour la prise en charge des soins et du financement, et ce sans résultats tangibles.

La question de financement et du ciblage semble plomber l'élargissement du RAMED. En effet, le gouvernement a du mal à désigner la partie qui sera chargée de mettre la main à la poche.

D'autant que ce système de couverture médicale manque de fonds propres et compte uniquement sur les fonds drainés par l'Etat, les collectivités locales et les bénéficiaires classés en catégorie de vulnérabilité.

Depuis son lancement en 2012, ce régime a fourni plus de 2,370 milliards de

DH de prestations de soins à 5,260 millions de personnes.

Le problème du ciblage suscite également nombre de difficultés techniques. C'est le cas de l'identification des MRE en situation de précarité, des conditions d'éligibilité, les indices relatifs aux revenus, les modalités de l'identification des types de pauvreté (absolue ou relative) et la liste est longue.

Autant d'interrogations qui s'imposent également pour les migrants irréguliers. Surtout que ces derniers vivent dans une précarité administrative qui va rendre toute tentative de recensement et de ciblage vaine. Cette population ne dispose pas, en effet, de documents nécessaires tels que la CIN, le certificat de résidence ou la déclaration de revenus tenant compte des critères d'éligibilité qui sont très rigides.

**Hassan Bentaleb**

*Suite page 4*

# Etendre le RAMED aux migrants irréguliers et aux MRE démunis, le vœu pieux de Louardi

Suite de la première page

Mais au-delà de toutes ces considérations techniques, la sortie médiatique d'El Houssaine Louardi en étonne plus d'un. En effet, l'homme compte élargir le nombre de bénéficiaires au moment même où il a ouvert le feu sur ce régime. Dans une interview accordée à un journal de la place, il n'a pas hésité à afficher son scepticisme face à l'évolution du RAMED dont il a jugé la gestion catastrophique, ce qui a mis en péril l'un des plus grands chantiers de la couverture médicale au Maroc, a rapporté le journal.

Houssaine Louardi est allé plus loin encore. Il a affirmé que ce régime est dans une mauvaise passe faute de mise en place d'un système organisationnel et admi-

nistratif efficient. Il a également pointé du doigt l'inexistence d'un comité central de gestion indépendant ainsi que des procédures de financement jugées floues et qui risquent de pervertir le système du RAMED.

La sortie médiatique de Louardi étonne également par le fait que d'autres chantiers d'élargissement de la couverture médicale n'ont pas encore abouti. C'est le cas pour les étudiants, les salariés, les travailleurs indépendants et d'autres groupes qui en sont encore exclus. Car si le ministre de la Santé a entrepris une étude pour trouver la meilleure façon de couvrir ces catégories, les deux scénarios résultant de cette étude attendent toujours la décision du chef du gouvernement pour prendre effet.

**Hassan Bentaleb**